

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

13 avril 2023

L'an deux mil vingt et trois, le treize avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame ROËLENS Anne-Marie, le Maire.

Etaient présents : MM. Anne-Marie ROËLENS - Sylvie FRANÇAIS - Jean-Marc MOREAU - Daniel CAILLOT - Mathieu FAGOO - Jeannick LELOUP - Julien VILEY- Benoît ROËLENS- Florence DENIZE -

Absents excusés : MM Hugue RANGÉE - Olivier BELLAMY-  
A été élu secrétaire : Madame Sylvie FRANCAIS

Convocation et affichage : 4 avril 2023

Exercice 11                    présents : 09                    votants : 09

2023/12 : Vote du compte administratif 2022

*Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mr Jean-Marc MOREAU, délibérant sur le compte administratif dressé par Mme Anne-Marie ROËLENS, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2022.*

- *Lui donne acte de présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi*
- *Constata, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice, au fond de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes*
- *Reconnait la sincérité des restes à réaliser*
- *Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous*

INVESTISSEMENT :

<i>Dépenses</i>	<i>Prévu :</i>	<i>193 148.00</i>
	<i>Réalisé :</i>	<i>90 708.17</i>
	<i>Reste à réaliser :</i>	<i>42 000.00</i>
<i>Recettes</i>	<i>Prévu :</i>	<i>193 148.00</i>
	<i>Réalisé :</i>	<i>139 413.44</i>
	<i>Reste à réaliser :</i>	<i>5 230.00</i>

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

13 avril 2023

**FONCTIONNEMENT :**

<i>Dépenses</i>	<i>Prévu :</i>	284 027.64
	<i>Réalisé :</i>	111 355.70
	<i>Reste à réaliser :</i>	0.00
<i>Recettes</i>	<i>Prévu :</i>	284 027.64
	<i>Réalisé :</i>	330 569.54
	<i>Reste à réaliser :</i>	0.00

**RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE :**

<i>Investissement</i>	48 705.27
<i>Fonctionnement</i>	219 213.84
<i>Résultat global</i>	267 919.11

*Madame Le Maire s'étant retirée lors du vote  
Ont signé au registre les membres présents*

**2023/13 : Approbation du compte de gestion 2022**

*Madame le maire rappelle que le compte de gestion constitue la reddition des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.*

*Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer,*

*Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,*

*Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,*

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal,*

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

13 avril 2023

*Vote le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.*

**2023/14 : Affectation des résultats**

*Le conseil Municipal après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2022,*

*Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022,  
Constatant que le compte administratif fait apparaître :*

⌚	<i>Un excédent de fonctionnement de</i>	64 555.20
⌚	<i>Un excédent reporté de</i>	157 658.64
	<i>Soit un excédent de fonctionnement cumulé de</i>	219 213.84
⌚	<i>Un excédent d'investissement de</i>	48 705.27
⌚	<i>Un déficit des restes à réaliser</i>	36 770.00
	<i>Soit un excédent de financement de</i>	11 935.27

*Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2022 comme suit :*

<i>RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCÉDENT</i>	219 213.84
<i>AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)</i>	0.00
<i>RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)</i>	219 213.84
<i>RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT</i>	48 705.27

*Ont signé au registre les membres présents*

**2023/15 : Vote du budget primitif 2023**

*Vu le projet du budget primitif présenté par Madame le Maire  
Où l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré,  
Le Conseil Municipal*

*➤ Vote les propositions nouvelles du budget primitif de l'exercice 2023 :*

**Investissement**

<i>Dépenses :</i>	138 946.96 €
<i>Recettes</i>	175 716.96 €

**Fonctionnement**

<i>Dépenses</i>	342 446.84 €
<i>Recettes</i>	342 446.84 €

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

13 avril 2023

	<i>Pour rappel, total budget :</i>
<b><u>Investissement</u></b>	
Dépenses :	180 946.96 € (dont 42000.00 de RAR)
Recettes :	180 946.96 € (dont 5 230.00 de RAR)
<b><u>Fonctionnement</u></b>	
Dépenses :	342 446.84 € (dont 0.00 de RAR)
Recettes :	342 446.84 € (dont 0.00 de RAR)

➤ S'engage à faire bénéficier le Maire et les Adjointes ainsi que le personnel communal de l'automatisme de l'application des augmentations dont bénéficiera le personnel de l'Etat au cours de l'année 2023.

Ont signé au registre les membres présents.

**2023/16 : Fixation des quatre taxes locales pour l'année 2023**

Où l'exposé de Madame le Maire,  
et après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Le Conseil Municipal décide de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023 comme ci-dessous :

Libellés	Bases notifiées 2022	Taux
Taux de taxe foncière bâtie (TFB)	<b>236 100</b>	<b>23.01</b>
Taux taxe foncière non bâties (TFNB)	<b>49 200</b>	<b>8.47</b>
Taux de CFE(CFE)	<b>20 700</b>	<b>6.88</b>
Taxe d'habitation (TH)	<b>76 931</b>	<b>3.13</b>

Reconduction des taux de référence.



## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

13 avril 2023

2023/17 : Vote des subventions 2023*Où l'exposé de Madame le Maire**Et après en avoir délibéré**Le Conseil Municipal décide de voter les subventions suivantes :*

LIBELLÉS	VOTE 2023
Amis de monument de l'Eure	50.00
Association des Anciens Combattants	50.00
Confrérie de charité	150.00
Croix Rouge française	100.00
Ecole de Musique	40.00
Judo Club de Pt Audemer	80.00
La Française Risloise	140.00
Tennis Club de Lieurey	40.00
Amicale des Sapeurs-Pompiers	100.00
Banque Alimentaire	100.00
Comité des fêtes	2 500.00
Association Parents école St Georges	400.00
Centre de formation apprentis	120.00
Fondation du patrimoine	50.00
Judo club de Lieurey	20.00
<b>TOTAL</b>	<b>2 310.00</b>

**Bouche à incendie CAMPIGNY pour participation***La commune de CAMPIGNY prévoit d'installer une bouche incendie au lieu-dit « Les Bigards » et demande une participation communale.**Le Conseil Municipal décide de participer à cette installation (délibération à venir)***Devis toiture Mairie***La réparation de la toiture de la Mairie est à prévoir.**Des devis ont été effectués et d'autres sont en cours.***Sente Piétonne**

- Une visite sur le site a été réalisée en date du 23 février 2023 par les services du Département et une étude de faisabilité d'aménagement de sécurité hors agglomération est en cours (type d'aménagement susceptible d'être mis en place).
- La mise en place des ces aménagements sera à charge du Département.
- Concernant la couche de finition celle-ci peut être réalisée par l'entreprise (gravillonnage bicouche) sans problème.

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

13 avril 2023

Karcher et souffleur

Le Conseil Municipal envisage l'achat d'un karcher et d'un souffleur pour l'entretien extérieur de la commune.

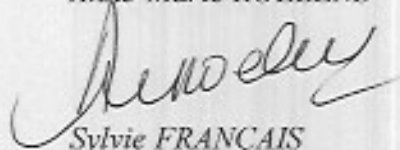
Des devis ont été réalisés et d'autres sont à venir.

Allées du cimetière

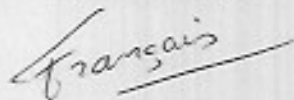
Le Conseil Municipal a prévu au budget primitif 2023 de goudronner les allées du cimetière. Des devis sont en cours de réalisation.

Madame Le Maire remercie les Conseillers Municipaux présents et lève la séance à 23h00.

Anne-Marie ROÉLENS



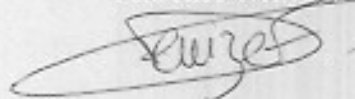
Sylvie FRANÇAIS



Daniel CAILLOT



Florence DENIZE



Benoît ROÉLENS



Julien VILEY



Mathieu FAGOO



Jeannick LELOUP



Jean-Marc MOREAU

